

RCS : BEAUVAIS
Code greffe : 6001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00635
Numéro SIREN : 799 383 997
Nom ou dénomination : AB FLEETCO

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2023 sous le numéro de dépôt 1615

AB FLEETCO

Société par actions simplifiée au capital social de 200.000 euros
Siège social : 21 place de l'Hôtel Dieu – 60000 Beauvais
799 383 997 R.C.S. Beauvais
(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS-SEING
PRIVE EN DATE DU 15 MARS 2023**

L'an deux mille-vingt-trois,

Le quinze mars,

La soussignée :

AVIS LOCATION DE VOITURES, société par actions simplifiée au capital de 2.000.000,00 EUR dont le siège social est 1 rue du Général Leclerc à Puteaux (92800), identifiée sous le numéro 652 023 961 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Laurent Sculier, en tant que représentant légal, dûment habilité aux fins des présentes,

Détenant 199.999 actions de la Société

Et

CarFin Finance Holdings Designated Activity Company, société de droit irlandais immatriculée sous le numéro 463657, dont le siège est 1st Floor, 1-2 Victoria Buildings, Haddington Road, Dublin 4, Irlande, agissant en qualité d'associé de la Société, représentée par Monsieur Finbarr O'Neill,

Détenant 1 action de la Société

Agissant en tant que seuls associés détenant l'intégralité des actions de la Société (les « **Associés** »).

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- d'un exemplaire des statuts de la Société (les « **Statuts** »), et
- de la lettre de démission de la société VISTRA France (anciennement dénommée MAS France Corporate), avec effet à compter de ce jour ;

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la démission de la société VISTRA France (anciennement dénommée MAS France Corporate) de son mandat de Président de la Société ;
2. Nomination de la société VISTRA France Management SAS en qualité de nouveau Président de la Société et détermination de ses pouvoirs ;
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de la société VISTRA France (anciennement dénommée MAS France Corporate) de son mandat de Président de la Société

Les Associés,

après avoir pris connaissance de la lettre de démission de la société VISTRA France (anciennement dénommée MAS France Corporate), société par actions simplifiée, au capital social de 46.640 euros, dont le siège social est situé 33 rue François 1er, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 503 300 097, de ses fonctions de Président de la Société, avec effet à compter du jour de la nomination de son successeur,

constatent la démission de VISTRA France (anciennement dénommée MAS France Corporate) de ses fonctions de Président de la Société, avec effet à compter de la nomination du nouveau Président.

DEUXIEME DECISION

Nomination de la société VISTRA France Management en qualité de nouveau Président de la Société et détermination de ses pouvoirs

Les Associés, en conséquence de ce qui précède,

décident, conformément aux Statuts, de nommer en remplacement de VISTRA France (anciennement dénommée MAS France Corporate) :

La société **VISTRA France Management**, société par actions simplifiée ayant son siège social au 33 rue François 1^{er}, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 919 922 484, représentée par Madame Josefina Parisi, en tant que représentante légale, dûment habilitée aux fins des présentes,

en qualité de nouveau Président de la Société, sans limitation de durée.

Cette nomination prendra effet à compter du 1^{er} mai 2023.

Madame Josefina Parisi, représentante légale de VISTRA France Management a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Président de la Société qui viennent de lui être confiées et déclaré qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni interdiction à ce titre.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs :

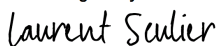
- au formaliste LEXTENSO, dont le siège social est situé 1 Parvis de la Défense, 92044 Paris, et ses mandataires,

de, pour et au nom de la Société, faire auprès du greffe du tribunal compétent et/ou au centre de formalités des entreprises, les formalités subséquentes au Registre du Commerce et des Sociétés

concernant ladite société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent et de certifier conformes les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A. 123-4 dudit Code. En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés et le Président de la Société.

DocuSigned by:

B6726CF171F14FC...

Associée
AVIS LOCATION DE VOITURES SAS
représentée par Monsieur Laurent Sculier



Associée
CarFin Finance Holdings DAC
représentée par Monsieur Finbarr O'Neill

Bon pour acceptation des
fonctions de Président

DocuSigned by:

469C6229B453401...

Président*
Vistra France Management SAS, représentée elle-même par Josefina Parisi
(*) Signature précédée de la mention « *Bon pour acceptation des fonctions de Président* »